

### Questions orales

Les marchés pour nos biens et services dans le pays comme à l'étranger ne suscitent plus de hausses rapides des prix et des salaires. Il est donc maintenant dans l'intérêt des hommes d'affaires et des travailleurs de réagir en contenant les hausses de prix et de salaires, afin de protéger et l'emploi et la production.

#### LES SORTIES DE CAPITAUX

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** En d'autres termes, madame le Président, les Canadiens n'ont aucun espoir d'échapper aux sombres perspectives qui sont aujourd'hui évidentes.

Il y a d'autres solutions, et j'aimerais en signaler un certain nombre. Ma question s'adresse au premier ministre. Un certain nombre d'observateurs bien informés ont récemment fait remarquer que les capitaux et les épargnes des Canadiens sortaient du pays à un rythme sans précédent. Ces sorties sont environ six fois plus fortes que dans les années 1970. Si cet argent était resté ici au Canada, il aurait servi à créer des emplois ici et non aux États-Unis, en Australie ou en Extrême-Orient. Comme ce montant dépasse celui de tous les investissements dans le logement en 1981 et que cet argent aurait clairement servi à créer un certain nombre d'emplois dans ce secteur et à construire de nouveaux logements, quelles mesures le premier ministre propose-t-il de prendre pour inverser cette tendance et créer des emplois ici, non aux États-Unis?

**M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, la question du député montre bien qu'il faut poursuivre l'application directe des programmes énoncés dans le budget. Il fait état de sorties massives de capitaux. Chaque semaine la Banque du Canada et le gouvernement disent au député qu'il nous faut maintenir nos taux d'intérêt pour demeurer un marché intéressant pour ces mêmes capitaux et conserver la confiance des investisseurs dans notre lutte contre l'inflation.

#### LES RAISONS DE LA POLITIQUE

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, je voudrais signaler au secrétaire parlementaire que les sorties se sont accrues pendant le dernier trimestre de 1981 après la présentation du budget. C'est au gouvernement qu'il faut imputer la chose. C'est ce qui provoque la sortie de capitaux. Si ces fonds avaient été investis dans l'industrie canadienne, ils auraient créé plus de 200,000 emplois au Canada, un nombre plus élevé que celui des chômeurs dans les industries de la construction et de l'automobile ensemble.

Une fois encore je pose ma question au premier ministre. Pourrait-il expliquer aux chômeurs du bâtiment et de l'industrie automobile pourquoi il s'obstine à appliquer une politique qui ne retient pas les capitaux au Canada et qui crée des emplois aux États-Unis et en Australie et non dans notre pays?

**M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, nous aurons des emplois et certaines de ces industries pourront reprendre dès que nous serons en mesure de juguler l'inflation

et de faire comprendre aux investisseurs que leurs placements sont en sécurité au Canada. Une fois encore, je renvoie le député au discours qu'a prononcé le gouverneur de la Banque du Canada, et qui renfermait certaines leçons qu'il ferait bien d'apprendre.

\* \* \*

● (1420)

#### LES FINANCES

##### LE TÉLEX D'UN FONCTIONNAIRE CONCERNANT LE TRAITEMENT DES DÉCLARATIONS D'IMPÔT

**Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. En son absence, le ministre des Finances a démenti que le traitement des déclarations d'impôt suscitait une certaine confusion du fait que le gouvernement avait omis de saisir la Chambre de mesures fiscales en rapport avec le budget. Hier, j'ai parlé d'un télex envoyé par un fonctionnaire de Revenu Canada à Ottawa, dans lequel celui-ci demandait au bureau de district de Vancouver de ne pas traiter les déclarations d'impôt établies d'après le budget. Du fait de cette mesure, des milliers de Canadiens seront peut-être condamnés à attendre indéfiniment leur remboursement d'impôt.

Compte tenu de la confusion énorme qui semble exister et des difficultés qui pourraient surgir si le gouvernement ne remboursait pas aux Canadiens les sommes qu'il leur doit, le ministre est-il prêt à modifier les instructions données par le bureau d'Ottawa de Revenu Canada de manière que toutes les déclarations puissent être traitées?

**L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national):** Madame le Président . . .

**M. Epp:** Heureux de vous revoir!

**Des voix:** Bravo!

**M. McDermid:** Vous avez fait un travail formidable!

**M. Rompkey:** Ce chahut montre que c'est dans les rangs de l'opposition que règne la confusion et non pas ailleurs.

Le député a cité un passage d'un télex sans le lire intégralement. En outre, il s'agit d'un ancien télex et non pas du plus récent dans lequel nous donnons des instructions à nos collaborateurs. Voilà pour le premier point.

Nous avons encouragé les contribuables à faire leur déclaration d'après les propositions budgétaires. Nous ne prévoyons pas que les remboursements causeront de problèmes. Nous avons déjà envoyé un remboursement cette année à près de deux millions de contribuables, soit bien plus que l'année dernière à la même époque. Nous ne bloquons ni n'accumulons aucun remboursement d'impôt. C'est uniquement de l'autre côté que règne la confusion, et je regrette qu'on essaye de semer la confusion parmi les contribuables de notre pays.